91360 LA BASILIQUE DE LONGPONT ET LE PONT DES TEMPLIERS DE BALIZY 17 kms





Une randonnée proposée par jlbattistor

👏 Durée	Durée	▲ Difficulté	Non renseigné
	inconnue		
🤥 Distance	16,72 km	Retour point de	Oui
		depart	
Dénivelé positif	76 m	Activité	Activité non
			renseignée
Dénivelé négatif	74 m	m Commune	Épinay-sur-Orge
			(91360)

Description

A Point haut

A Point bas

À partir de la gare d'Epinay-sur-Orge, une randonnée variée qui permet de découvrir les bords de l'Orge entre Epinay et Longpont, la <u>Basilique de Longpont</u> du XIe siècle, et le Pont des Templiers de Balizy qui est le plus vieux pont d'Ile-de-France, vestige des abords d'une ancienne commanderie du XIIIe siècle.

88 m

38 m

Points de passages

D/A

N 48.66977° / E 2.33308° - alt. 46 m - km 0

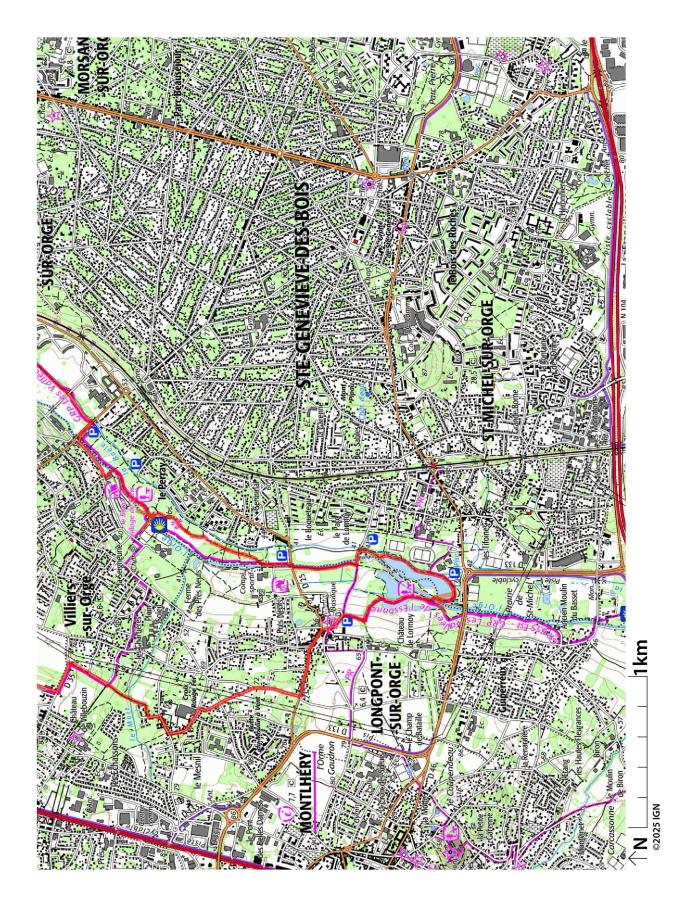
D/A

N 48.6695° / E 2.33283° - alt. 45 m - km 16.72

Informations pratiques

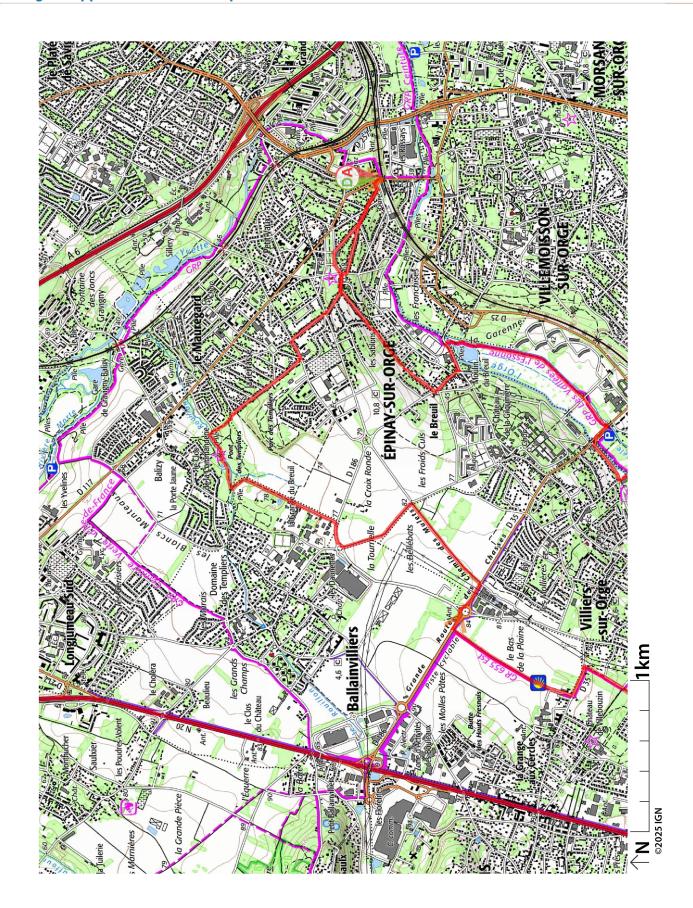
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-la-basilique-de-longpont-et-le-pont-des--10/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.